



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 5 février 2018 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller numéro #1
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Monsieur Emmanuel Bernier, Conseiller au # 5
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6

ABSENT :

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(19) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 00. Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1802-01

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture des procès-verbaux de janvier 2018.
 - 3.1- Séances extraordinaire à 18 heures 30 du 15 janvier 2018.
 - 3.2- Séances ordinaire à 19 heures du 15 janvier 2018.
 - 3.3- Séance extraordinaire du 29 janvier 2018 à 20 heures
4. Adoption et présentation des comptes à payer de janvier 2018.
5. Présentation des travaux voirie Janvier 2018
6. Suivis Résolution # 1709-05 Régime Enregistré d'Épargne – Étude

2017-2018.

7. Facturation Service pour la Sureté du Québec.
- 8- Les Journées Persévérance Scolaire (12-16 février)
- 9- Demande d'aide financière CDL pour le Journal Déc 2017
- 10- Demande d'aide Comité de Loisirs Les P'tits Léandre
- 11- Appuie Téléphonie Cellulaire Programme FARR avec MRC La Matanie
- 12- Varia
 - 12-A Potées fleuries
 - 12-B _____
 - 12-C _____
 - 12-D _____
- 13- Période des questions
- 14- Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Lecture des procès-verbaux de janvier 2018.

3.1- Séances extraordinaire à 18 heures 30 du 15 janvier 2018.

Monsieur Steve Castonguay fait lecture du procès- verbal de la séance extraordinaire du 15 janvier 2018 à 18 heures 30.

RÉSOLUTION 1802-02

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et lu par Monsieur Castonguay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3.2- Séances ordinaire à 19 heures du 15 janvier 2018.

Monsieur Steve Castonguay fait lecture du procès- verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 à 19 heures.

RÉSOLUTION 1802-03

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et lu par Monsieur Castonguay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3.3- Séances extraordinaire à 20 heures du 29 janvier 2018.

Monsieur Steve Castonguay fait lecture du procès- verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018 à 20 heures.

RÉSOLUTION 1802-04

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unaniment résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et lu par Monsieur Castonguay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption et présentation des comptes à payer de janvier 2018

Monsieur Steve Castonguay explique chaque compte à payer pour le mois de janvier 2018.

RÉSOLUTION 1802-05

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unaniment résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de janvier 2018 pour un total des comptes incompressible de 29 139.97\$ et de 29 308.78\$ des comptes compressibles pour un grand total pour le mois de janvier de 58 448.75\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5- Présentation des travaux voirie Janvier 2018

À titre d'information, Monsieur Clément Gauthier, responsable des employés municipaux pour l'hiver 2017-2018, informe les personnes présentes des travaux de déneigement et des réparations effectués au cours du mois de janvier 2018.

6- Suivis Résolution # 1709-05 Régime Enregistré d'Épargne – Étude 2017-2018.

Monsieur André Marcil, fait un suivi de la résolution #1709-05 pour la mise en place de Régime Enregistré d'Épargne Études pour les élèves fréquentant l'école primaire de Saint-Léandre, quinze parents ont adhéré en partenariat avec la Caisse Desjardins de la Matanie afin de recevoir un montant de cinquante dollars de la Municipalité et un autre montant de cinquante dollars pour la Caisse Desjardins de la Matanie. De plus à ces montants il se rajoute les montants des différents gouvernements pour les études post-secondaires des élèves. Un montant de sept – cents-cinquante dollars sera alloué soit (15 X 50.00\$).

7- Facturation Service pour la Sureté du Québec.

Monsieur André Marcil, fait un résumé de la lettre pour la facturation pour le service de police fournis par la Sureté du Québec pour l'année 2018. Un montant estimé de 25 945.00\$ moins le montant d'aide financière du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire de 2 568.00\$ soit un solde estimé pour la municipalité de 23 377.00\$

Un montant de 22 000\$ a été budgété pour 2018 pour le service de la police.

8- Les Journées Persévérance Scolaire (12-16 février)

Monsieur Steve Castonguay lit la résolution en lien avec les journées de persévérances scolaire qui se déroulera du 12 au 16 février 2018.

RÉSOLUTION 1802-06

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont encore 9,9 % des jeunes Bas-laurentiens qui décrochent avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi ;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche COSMOSS organise *Les Journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu de déclarer la 3^e semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;

ET

D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés

ET

De faire parvenir copie de cette résolution à la direction de COSMOSS Bas-Saint-Laurent.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9- Demande d'aide financière CDL pour le Journal Déc 2017

Monsieur Steve Castonguay fait la lecture de la demande d'aide financière de la part du CDL de Saint-Léandre pour la parution du journal La Fenêtre de décembre 2017.

Une discussion s'en suit entre les conseillers afin de connaître le détail sur les coûts présentés.

RÉSOLUTION 1802-07

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu d'accorder une aide financière au CDL de Saint-Léandre pour un montant de 358.89\$ représentant le montant estimé si la municipalité

aurait préparé les photocopies, l'assemblage et l'envoi postal pour la parution de décembre 2017.

Pour :

Normand Lévesque

Emmanuel Bernier

Julie Michaud

Contre :

Gilles Rioux

Guyline Ouellet

Rose Lagacé

Le Maire utilise son vote prépondérant **pour** la résolution.

La résolution est adoptée à la majorité après le vote du Maire

10- Demande d'aide Comité de Loisirs Les P'tits Léandre

Monsieur Steve Castonguay fait lecture de deux demandes soit le prêt d'un terrain municipal voisin de terrain de l'école et de la demande d'aide financière du Comité de Loisirs Les P'tits Léandre.

RÉSOLUTION 1802-08

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu d'accorder le terrain municipal près de l'École de Saint-Léandre pour la Fête de l'Hiver qui se déroulera le samedi 17 février.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 1802-09

Considérant Le conseil municipal est heureux d'annoncer au Comité de Loisirs Les P'tits Léandre un montant de 6 000.00\$ (six mille dollars) en aide financière pour l'année budgétaire se terminant le 31 décembre 2018. Ce montant couvre toutes les demandes courantes ou futures du Comité pour 2018.

Il est proposé par Madame Rose Lagacé unanimement résolu de préparer un premier chèque au montant de 2 816.62\$ et de conserver un montant restant de 3 183.38 pour une prochaine demande d'aide venant du comité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11- Appuie Téléphonie Cellulaire Programme FARR avec MRC

La Matanie

Monsieur Steve Castonguay fait lecture de la demande pour que la municipalité accepte d'appuyer la demande de service de téléphonie cellulaire dans le périmètre urbain de la municipalité par le Programme FARR avec la MRC de la Matanie.

Après discussion entre tous les membres du conseil municipale, le projet d'appui est rejeté principalement en raison du coût initial et du coût annuel du projet de téléphonie à l'intérieur du périmètre urbain.

12- Varia

12-A Potées fleuries

RÉSOLUTION 1802-10

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'accorder un montant équivalent à l'an dernier soit un montant total de 1 000.00\$ (mille dollars) pour l'achat de potées fleuries pour l'été 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12-B _____

12-C _____

12-D _____

13- Période des questions

Une période des questions en tenu. Les membres du conseil répondent immédiatement aux questions des citoyens.

14. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1802-11

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 5 février 2018 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 06

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.